

ADAPTER SON STATUT : LES PASSERELLES ENTRE LE MODÈLE ASSOCIATIF ET LE MODÈLE COOPÉRATIF

OBJECTIFS

- ☛ Informer et sensibiliser les associations sur le statut de coopérative
- ☛ Permettre aux activités existantes sous forme associative d'être pérennisées sous un autre statut de l'économie sociale, conservant ainsi une dimension militante et démocratique

CONTENU

- ☛ Les principes coopératifs
- ☛ Présentation de la SCOP et de la SCIC :
 - Descriptif
 - Fonctionnement
 - Public
- ☛ Les conditions d'une transformation d'une association en coopérative

DURÉE DE LA FORMATION

- ☛ 1 session de 3 heures de formation

DATE ET LIEUX

- ☛ **Ardennes** : 22/09/2011, de 18 h à 22 h (avec repas) à Charlevilles, Ligue de l'Enseignement, 19 av. de Montcy-Notre-Dame
- ☛ **Aube** : 13/10/2011, de 18 h à 22 h (avec repas) à Troyes : Restau Vouldy - 15 chaussée Vouldy
- ☛ **Haute-Marne** : 16/06/2011 de 18 h à 22 h (avec repas) à Chaumont, Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne, 23 rue du Vieux Moulin
- ☛ **Marne** : 26/05/2011, de 18 h à 22 h (avec repas) à Reims, Maison de la vie associative, 122 rue du Barbâtre

PUBLIC

- ☛ Bénévoles, salariés associatifs et élu (e)s locaux

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- ☛ **Ardennes** : GESCOMP EST
Tél. : 03 83 37 47 80 - urest@scop.coop
- ☛ **Aube** : GESCOMP EST
Tél. : 03 83 37 47 80 - urest@scop.coop
- ☛ **Haute-Marne** : GESCOMP EST
Tél. : 03 83 37 47 80 - urest@scop.coop
- ☛ **Marne** : GESCOMP EST
Tél. : 03 83 37 47 80 - urest@scop.coop